

Finance chrétienne et finance responsable, même combat

Depuis quelques années, les initiatives se multiplient pour élaborer une approche chrétienne de la finance. Après le fonds commun de placement « Nouvelle Stratégie 50 » lancé en 1983 par Meeschaert à l'instigation de Sœur Nicole Reille et celui baptisé « Ethique et partage » développé par le CCFD-Terre solidaire, la communauté Saint-Martin a créé en 2012 le fonds Proclero et le Secours Catholique a conçu en 2022 Kaori, une assurance-vie solidaire.

Dernière action en date, la publication par l'Association Ora et Labora d'un « *Guide pratique pour un investissement intégral*¹ » qui cherche à remettre la Doctrine Sociale de l'Eglise (DSE) au centre de la réflexion et de la démarche d'investissement.

Selon ses auteurs, non seulement les chrétiens auraient quelque chose à apporter à la finance responsable, mais leur démarche reposant sur la DSE serait « supérieure », « plus exigeante » que celle fondée sur les critères ESG (environnement, social et gouvernance). Dans une première partie, après avoir succinctement rappelé quelques apports de la finance responsable, le guide tente d'en lister les limites pour mieux souligner les apports de la finance dite chrétienne. Qu'en est-il réellement ?

L'ESG trop empirique, technique, partielle et simpliste ?

Selon Ora et Labora, l'ESG serait tout d'abord trop empirique et technique dans la mesure où il ne porte pas une vision organique, structurée à partir du bien commun. Les auteurs du guide considèrent que sa visée est avant tout utilitariste, même s'ils reconnaissent que « *la considération de critères de performances sociaux et/ou environnementaux et/ou de bonne gouvernance a d'abord été le fait de communautés religieuses* » et, qu'en conséquence, les préoccupations de la finance responsable sont très proches de celles de la finance chrétienne.

Pourtant, parce qu'elle s'inscrit dans une perspective de retour vis-à-vis de la société, la finance responsable fait sienne la définition de Thomas d'Aquin du Bien Commun comme « bien du tout », c'est-à-dire dimension sociale et communautaire du bien moral². « *Lorsque l'on cherche le bien commun de la multitude, par voie de conséquence on cherche en outre son bien propre, car le bien propre ne peut exister sans le bien commun de la famille, de la cité ou du royaume* » (Somme Théologique, IIa IIae, q47, a10). Autrement dit: « il n'y a pas d'entreprise qui gagne dans un monde qui perd » voire pas « d'emplois sur une planète morte ». C'est le sens de la modification de l'article 1833 du Code civil introduite par la loi PACTE qui pose que l'entreprise doit prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

Toujours selon le guide, l'ESG serait trop partiel et simpliste sous prétexte qu'il **ne prend en compte que trois dimensions (l'environnement, le social et la gouvernance) et peu les parties prenantes.**

¹ permettant le développement de l'homme dans toutes ses dimensions, et de tous les hommes sans exception

² voir la tribune de Jean Tirole dans le Monde du 8/6/2024 qui rappelle que la science économique est une science morale et philosophique.

Les auteurs lui reprochent de « *donner l'impression qu'il suffit qu'un investissement corresponde à 3 critères pour qu'il soit pertinent* ».

Ce faisant :

- ils oublient que chacun de ces éléments peut être décliné et repose *in fine* sur les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD). Ces derniers définissent d'ailleurs si bien le Bien Commun, qu'**en 2015 le Pape François est venu en personne devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, pour indiquer l'importance qu'il accordait** à leur adoption.
- De la même façon, Ora et Labora, pour qui le mot social³ ne renvoie qu'à la gestion du personnel, pose que « *la démarche ESG est surtout concentrée sur la dimension environnementale et climatologique [et que] les aspects sociaux et de bonne gouvernance mériteraient d'être davantage pris en considération* », mais il admet ensuite que sur la gouvernance « *l'approche ESG dominante peut être reprise dans ses traits principaux* », que sur le social « *on peut se reporter aux rubriques présentes dans la GRI⁴ ([qui est] très complète* », et que sur l'environnement « *il ne semble pas que la spécificité de la DSE soit significative par rapport aux problématiques ESG courantes* ».

La DSE plus soucieuse d'une anthropologie positive, inclusive, intégrale ?

L'ESG serait également trop quantitative et normative et la DSE plus soucieuse d'une anthropologie positive et inclusive visant le développement de tout l'homme, dans toutes ses dimensions, et de tous les hommes, sans exception.

Néanmoins, parce qu'elle souligne la nécessité de prendre en compte toutes les parties concernées par les activités de l'entreprise

- **l'anthropologie sous-jacente à la finance responsable est tout aussi relationnelle que celle de la finance chrétienne.** Elle voit en effet l'homme comme un être de relations, constitué par des fins qui ne sont qu'en partie l'objet de ses choix propres, et non comme un *homo economicus* purement rationnel et égoïste.
- De même, **elle pense l'entreprise non comme un simple actif financier**, voire une somme de cash-flows à actualiser, **mais comme un organisme vivant**, aux multiples facettes, dont les problématiques sont certes financières, mais aussi humaines ou environnementales, en relation avec de partenaires (investisseurs, fournisseurs, salariés, territoires, planète et clients) qui correspondent à autant de facteurs de production ou capitaux⁵ (financier, industriel, humain, réputationnel, naturel et social), développant ses propositions y compris sur le plan spirituel⁶ et sur celui de la gratuité, au travers des fonds de partage.

³ comme « social » dérive du latin socius et désigne ce qui est relatif à la vie en société, il dépasse la simple gestion des RH d'où la traduction de *Corporate Social Responsibility/CSR* par Responsabilité Sociétale de l'Entreprise/RSE

⁴ *Global Reporting Initiative*, organisation internationale qui a été la première, en 1997, à normer l'information extra-financière

⁵ capital vient du latin capitalis, « relatif à la tête », « important », devenu sous l'influence de l'italien « capitale », synonyme de richesse

⁶ cf. celles du bien nommé cabinet de conseil Inagora, notamment sur la prière en entreprise

Enfin, l'approche ESG porterait un risque de dilution de la responsabilité du fait qu'elle ne s'adresse pas à des personnes physiques mais morales. Les auteurs du guide semblent ici en être restés à la vision de l'entreprise qu'en avait Howard Bowen⁷, à savoir une aventure individuelle et originale, destinée à générer du profit, et dont la responsabilité vis-à-vis de la société se résume au fait de maintenir les biens ou services publics que sont les infrastructures, l'école, la police pour les générations futures. Cela correspond certes au capitalisme entrepreneurial du début du siècle, voire à celui managérial des 30 glorieuses, mais ni au capitalisme actionnarial et financier d'aujourd'hui et encore moins à celui, qualifié de partenarial, de demain. Dans une telle approche relationnelle et macroéconomique, **l'entreprise est aujourd'hui devenue un acteur politique dont le but est de satisfaire ses parties prenantes et qui a le devoir d'agir de manière socialement responsable à l'égard de la « maison commune ».**

Une réflexion et une déclinaison des vertus tout à fait éclairantes

D'une manière générale, le message de l'ESG tient en peu de mots, qui sont autant de vertus, en l'occurrence : **pauvreté, chasteté et obéissance, que l'on peut traduire par sobriété, partage et écoute.** Pour une entreprise, être pauvre c'est faire une utilisation prudente de ses ressources, notamment naturelles (matières premières, énergie, eau, services écosystémiques ...), **comme un bon intendant ou économe.** De même pour une entreprise, être chaste c'est avoir la bonne distance dans son rapport à ses partenaires, et notamment aux plus faibles, qu'il s'agisse des femmes, des personnes handicapées, des populations autochtones ou des travailleurs pauvres. Enfin, pour une entreprise, obéir c'est, étymologiquement, écouter ses parties prenantes, c'est-à-dire accepter de ne pas être sa propre norme, et donc de ne pas être un simple dispositif financier ordonné à la valeur actionnariale. Chaque entreprise doit en effet interroger la durabilité de son modèle de développement et se demander si elle sera encore en vie **dans un monde qui devra respecter *volens nolens* ses limites environnementales et sociales.**

Dans sa deuxième partie, au travers d'une réflexion sur l'exercice personnel des vertus, **le guide invite l'investisseur à réfléchir sur la personne qu'il souhaite être, et à questionner l'objet de son investissement quant à son utilité et aux besoins auxquels il répond.**

Mais, après cet éloge de l'éthique des vertus, à l'instar de *Mensuram Bonam*⁸, il se tourne très vite vers **l'éthique des principes et fait la promotion de l'exclusion**, décrite comme « *un bon instrument pour parvenir à éviter l'irresponsabilité quant à la nature même de l'investissement* ». Sans plus d'explication,

- il condamne le tabac, le jeu et la pornographie,
- mais épargne l'armement et l'alcool. Pourtant, selon un récent rapport de l'OMS, ce secteur fait partie avec le tabac, les aliments ultra-transformés et les combustibles fossiles de ceux qui mettent délibérément en place des stratégies pour faire obstacle aux politiques de santé, causant directement ou indirectement 2,7 millions de morts par an ;
- il rajoute un peu plus loin, *ex abrupto*, à cette liste les drogues, les produits abortifs, les recherches médicales avec utilisation d'embryons et les expérimentations animales abusives. Sachant que quand on commence à exclure on sait généralement où commencer, mais rarement où s'arrêter,

⁷ pasteur protestant auteur en 1953 du livre fondateur de la RSE, *Social Responsibilities of the Businessman*

⁸ document publié en 2022 par l'Académie pontificale des sciences et des sciences sociales

qu'en est-il des autres entreprises ou secteurs visés par *Mensuram Bonam*⁹ et de ceux exclus par les évêques américains¹⁰? Et au-delà de l'approche sectorielle, quid des comportements économiques et financiers controversés¹¹? A ce compte, l'éthique est-elle réellement une visée, « *une prise de conscience, la capacité à procéder à un jugement critique, puis à être volontaire et à s'engager dans l'action* » ? Elle semble ici se **résumer à une liste de critères objectifs (à cocher ?)**, ce qui favorise une forme de « moralisme », à savoir un système culpabilisant en lieu et place de la responsabilité individuelle, alors même que pour St Augustin, le christianisme consiste à passer d'un Dieu extérieur à un Dieu intérieur.

Cible commune : les ravages liés à une « financiarisation » et au consumérisme sans frein

Globalement, il semble donc que **l'ESG et la DSE participent du même combat**. En nous permettant de prendre au sérieux les ravages de plus en plus irréparables que l'économie financière de marché et la société de consommation sans frein infligent tant à l'environnement qu'à la société, les deux démarches nous obligent à nous déplacer pour nous mettre sur un chemin de conversion. Le chrétien sait en effet qu'il participe à ces dommages par ses modes de consommation et d'investissement, mais il sait également qu'il doit s'interroger et remettre en question ses choix. A ce titre, la démarche ESG peut, dans une perspective chrétienne, être vue comme un signe de la présence éclairante de Dieu, un « signe des temps » (*Gaudium et Spes* §4).

Jérôme COURCIER

Expert RSE et finance durable

Administrateur de l'association Ethique et Investissement

⁹ l'euthanasie, la peine de mort, les jeux informatiques, le non-respect du droit du travail, la corruption, la discrimination, les violations des droits de l'homme, le non-respect des droits des peuples indigènes, la violence et l'oppression totalitaire, les pratiques non-éthiques dans les affaires, le changement climatique, l'exploitation de l'environnement, les matières premières agricoles et de alimentation, l'ingénierie verte / génétique, les produits chimiques et les substances nuisibles pour le climat, les mines et les matières premières minérales et l'eau

¹⁰ la fécondation in vitro, le clonage humain, l'inaccessibilité de certains médicaments ou vaccins, la traite des êtres humains et au travail forcé, la négation de l'identité sexuelle et celle du mariage ou de la sexualité traditionnelle, les médias qui ne favorisent pas la dignité humaine, les adversaires de la RSE, les institutions financières non inclusives, celles qui ne pratiquent pas l'investissement à impact, et les entreprises technologiques qui ne favorisent pas la dignité humaine.

¹¹ la spéculation, le recours excessif à l'endettement, les mécanismes automatisés de prise de décision, la recherche du profit à court terme, les durées d'investissement et les objectifs de rendements déconnectés des réalités écologiques, économiques ou sociales, les rémunérations disproportionnées, le partage déséquilibré des profits et des risques, l'hyper-complexification des montages juridiques, la fraude fiscale, le recours aux sociétés-écrans et aux mécanismes juridiques de déresponsabilisation des personnes physiques, le blanchiment des capitaux et toute activité concourant au financement du terrorisme etc.